

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1408)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 229

présenté par

Mme Valentin, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Bony, M. Brun,
Mme Corneloup, Mme Louwagie, M. Le Fur, M. Straumann, M. Sermier et Mme Dalloz

ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.